

Programme régional de statistiques dans la Région Méditerranéenne

Etude pilote eau et tourisme : premiers résultats et pistes d'approfondissements

Ghislain Dubois, directeur TEC-Conseil
Expert court terme, Programme MEDSTAT II

Ghislain.dubois@tec-conseil.com

www.tec-conseil.com

38 rue Sénac de Meilhan 13001 Marseille – France

Tel/Fax : + 33 (0) 4 91 91 81 25

Menée dans le cadre des volets Environnement et Tourisme du programme MEDSTAT II, l'étude pilote « Eau et Tourisme » vise à :

- identifier les relations entre le tourisme et la problématique de la gestion de l'eau en Méditerranée, en définissant précisément les types d'activités impliquées, leur rapport à l'eau (consommation, utilisation) et par conséquent les principaux enjeux de cette relation ;
- collecter des données relatives à l'utilisation de l'eau par le tourisme, dans les pays volontaires (Maroc, Tunisie, Israël, Jordanie, Syrie) ou dans des secteurs touristiques précis (hôtellerie, golfs...), une décomposition par type de ressources en eau (eaux souterraines, de surface et eaux non conventionnelles) étant explorée;
- faire des préconisations pour améliorer la production, la collecte, la diffusion et l'utilisation des statistiques sur l'eau et le tourisme.

L'étude se déroule entre octobre 2007 et avril 2008. En vue de la réunion des directeurs de l'eau des 10 et 11 décembre 2007, une mission test a été conduite en Tunisie par Jean Mehdi Chapoutot, expert court terme de MEDSTAT II, et un repérage général des enjeux réalisé par Ghislain Dubois et Marie Lootvoet (Tec-conseil), en vue de préparer les quatre autres missions dans les pays volontaires. La présentation du 10 décembre vise à exposer ces premiers résultats, puis à recueillir les recommandations des administrations de l'eau pour les missions à venir.

Les enjeux

A l'échelle du Bassin Méditerranéen la consommation d'eau du tourisme est relativement modeste, par rapport à d'autres secteurs comme l'agriculture. La consommation d'eau des nuitées hôtelières, qui représentent une part importante de la fréquentation touristique, ne dépasserait pas, selon les estimations du Plan Bleu, 4,5% de la demande en eau potable à Malte ou à Chypre, et avoisine les 2% dans des pays très touristiques comme la Grèce

ou la Tunisie. Dans les pays encore peu touristiques, elle reste très marginale : 0,1% en Syrie, 0,5% en Israël par exemple. Les tendances sont à un développement rapide de ces consommations, avec la croissance de la fréquentation (396 millions de touristes internationaux attendus en 2025, contre 166 millions en 1995), l'augmentation des exigences de confort et le développement des équipements dans une optique de diversification du produit touristique (piscines, golfs...).

Le secteur du tourisme pose des problèmes très spécifiques en terme de consommation d'eau :

- une concentration saisonnière, les pics coïncidant avec des périodes de faibles ressources en eau (été) ;
- une concentration spatiale sur le littoral, souvent dans des sites naturels, et une localisation dans des sites caractérisés par la faiblesse des ressources locales en eau (îles) ;
- ces deux caractéristiques induisent des besoins en infrastructures pour le transfert de l'eau depuis l'intérieur des terres, le recours de plus en plus fréquent à des sources non conventionnelles (désalinisation à Malte, aux Baléares, à Djerba (Tunisie)...), un surdimensionnement des équipements d'adduction d'eau et de traitement des eaux usées, du fait des déséquilibres saisonniers de la fréquentation. A l'inverse, le tourisme peut constituer une source de financement intéressant pour l'amélioration des équipements d'adduction d'eau ou des stations d'épuration ;
- on note enfin un recours fréquent aux forages non déclarés (qui échappent de fait à la statistique officielle), que ce soit pour l'arrosage des jardins, l'entretien des golfs ou pour d'autres usages (nettoyage...).

Il semble donc nécessaire de mieux connaître l'impact du tourisme sur la gestion de la ressource en eau, de façon à mieux orienter les politiques du tourisme et de l'environnement : arbitrages entre secteurs (agriculture, industrie...), taxation ou tarifications différenciées...

L'état des lieux des statistiques dans le domaine de l'eau et du tourisme

Les premières investigations, menées à partir d'une analyse bibliographique sur l'ensemble du Bassin méditerranéen, avec un effort particulier sur les pays pilotes, ainsi qu'à partir de la mission effectuée en Tunisie, ont mis en évidence les points suivants :

- le tourisme est rarement – voire jamais – identifié comme tel dans les statistiques sur la demande en eau des pays. Sa dispersion dans les différentes branches de l'économie complique l'élaboration d'une vision globale ;
- une part importante de ces consommations échapperait de toute façon aux statistiques, étant donné la part considérable de l'hébergement non classé ou informel, notamment pour le tourisme domestique, ainsi que le recours assez large aux forages ;
- en théorie, les systèmes de distribution d'eau de certains pays, du fait d'une tarification différenciée de l'eau fournie aux établissements touristiques (cas de la Tunisie), devraient permettre d'identifier une partie au moins des activités touristiques. En pratique, cette donnée n'est pas toujours informatisée, rarement mise en forme d'un point de vue statistique, et apparemment jamais agrégée ou

collectée par les dispositifs de statistiques publiques. Il ne semble pas qu'elle puisse l'être à un coût raisonnable. Ce sera en tout cas une piste de recherche importante pour les missions de terrain à venir, de manière à confirmer et valider cette première évaluation ;

- au niveau des entreprises touristiques, le développement des programmes de gestion environnementale, tels que ceux soutenus par l'Union européenne, ont produit un ensemble de valeurs de référence sur les consommations unitaires des hébergements (*benchmarks*) qui ne sont généralement pas publics (données de gestion des chaînes hôtelières) et pas spécifiques au climat et au produit touristique méditerranéen. La connaissance des consommations unitaires des équipements (golfs, spas...) reste très peu développée, dans l'Union européenne comme dans les autres pays riverains ;
- nous n'avons pas à ce stade de l'étude recensé d'études spécifiques sur la relation entre tourisme et utilisations de l'eau. Les missions à venir serviront à compléter cet inventaire bibliographique.

Premières préconisations et pistes d'approfondissement

Afin d'améliorer cet état des lieux, il semble nécessaire de repartir des besoins des utilisateurs finaux des statistiques dans le domaine de l'eau et du tourisme.

Ces besoins concernent :

- pour les Etats et les collectivités locales, la connaissance de la consommation d'eau du tourisme, la connaissance de sa répartition saisonnière, et sa répartition par rapport au différentes ressources en eau ainsi que dans les différents sous-secteurs (hébergements, équipements, activités...), afin de définir les priorités pour des programmes d'économie d'eau ou de maîtrise de la demande ;
- au niveau des entreprises touristiques, la diffusion de valeurs de référence (*benchmarks*) afin de permettre aux entreprises de comparer leurs consommations par rapport à des établissements similaires, de définir leurs priorités d'actions (consommation des chambres, des jardins, des équipements d'accompagnement...) et de suivre l'évolution de leurs performances.

Pour ces raisons, nous préconisons de faire porter les missions dans les pays sur la recherche de données fines ou d'études existantes, mais aussi et surtout sur l'étude de la faisabilité d'un certain nombre d'approfondissements :

- **l'organisation du flux d'information** (depuis le producteur d'information, jusqu'à sa diffusion et son utilisation) ;
- la **modélisation de la demande en eau du tourisme** dans les pays et leurs régions, à partir des données de fréquentation touristique et de ratios unitaires portant sur la consommation d'eau : nombre de nuitées dans les différentes catégories d'établissements, nombre d'hectares de golfs... ;
- la **mise au point de ratios et valeurs de référence méditerranéens** pour les principaux sous-secteurs du tourisme, à l'échelle du Bassin, dans les différents pays, selon les gammes de confort, etc. ;
- la possibilité pour les instituts statistiques d'avoir recours à des **enquêtes** (ajout de modules dans des enquêtes existantes, enquêtes ad hoc) pour lever les vides de connaissance sur des points critiques de la demande, comme la consommation d'eau des golfs en milieu aride par exemple.

Le programme MEDSTAT II, programme régional de coopération statistique euro-méditerranéenne financé par l'UE.

Lancé en janvier 2006, le programme MEDSTAT II vise à :

- - Harmoniser les méthodes statistiques en conformité avec les conventions et les normes européennes et internationales ;
- - Améliorer la compatibilité des données dans les pays associés ainsi que leur comparabilité avec celles des Etats membres de l'UE et des pays de l'AELE ;
- - Améliorer la qualité des services offerts aux utilisateurs par les instituts statistiques nationaux et leurs organismes partenaires impliqués dans la production des statistiques.

Une attention particulière est portée sur 9 secteurs : le commerce des marchandises et des services, les comptes nationaux, les statistiques sociales, l'énergie, l'agriculture, l'environnement, le tourisme, le transport et les migrations.

Le programme inclut actuellement dix pays partenaires : L'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Cisjordanie et Bande de Gaza, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

Site Web de MEDSTAT : <http://ec.europa.eu/eurostat/medstat>

Contacts : EUROPEAID-INFO-MEDSTAT2@ec.europa.eu